



Tél: 514-956-7503
Fax: 514-956-7504
Internet: www.megs.ca
Courriel :
support@megs.ca

Montréal Ville St-Laurent Tél : 514-956-7503 Fax : 514-956-7504
Ottawa Nepean Tél : 613-226-4228 Fax : 613-226-4229
Québec Québec Tél : 418-834-7447 Fax : 418-834-3774
Fiche Signalétique : P10 (10% Argon dans Méthane)

INFORMATION SUR LE PRODUIT

PRODUIT Méthane dans l'argon
NOM COMMERCIAL P-10
DÉNOMINATION CHIMIQUE Méthane dans l'argon
SYNONYMES Aucun
FORMULE CH₄ dans Ar
FAMILLE CHIMIQUE Mélange gazeux
NOM DU FOURNISSEUR MEGS Inc.
ADRESSE DU FOURNISSEUR 2675 De Miniac
Ville St-Laurent, QC, H4S 1E5
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (514) 956-7503
MASSE MOLÉCULAIRE 37.56
USAGE DU PRODUIT Compteurs nucléaires, gaz porteur
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU UN 1954, Gaz comprimé, inflammable,
PRODUIT n.s.a.

INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CONCENTRATION	NUM. CAS	DL(50)	CL(50)
Méthane	10%	74-82-8	Aucune	Aucune
Argon	90%	7440-37-1	Aucune	Aucune

2153

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT DU PRODUIT Gaz sous pression
APPARENCE Gaz incolore
ODEUR Gaz inodore
SEUIL OLFACTIF Sans objet
DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) Voir Densité relative (air = 1)
TENSION DE VAPEUR Sans objet (gaz)
DENSITÉ RELATIVE (air = 1) 1.297

TAUX D'ÉVAPORATION Sans objet (gaz)
POINT D'ÉBULLITION CH₄ = -161.52 °C ; Ar = -185.86 °C
POINT DE CONGÉLATION CH₄ = - 182.47 °C; Ar = -189.37 °C
pH Sans objet (gaz)
MASSE VOLUMIQUE 1.586 kg/m³ à 15 °C, 101.3 kPa
COEFFICIENT DE RÉPARTITION Coefficient de Bunsen à 15 °C,
EAU/HUILE Ar = 0.0375 ; CH₄ = 0.037

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ	Gaz inflammable
MOYENS D'EXTINCTION	Eau, dioxyde de carbone, poudre chimique
POINT ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION	-188 °C vase clos (CH ₄)
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	100% du mélange
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	45-51% du mélange
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	580 °C (CH ₄)
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Classe 1, Groupe D
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Aucun
DONNÉES SUR L'EXPLOSIVITÉ	Oui, avec l'air et les comburants
SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE	Oui

2153

RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE	Stable
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Oxygène et autres comburants
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ	Avec les comburants
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION

CONTACT AVEC LA PEAU: Aucun

ABSORPTION PAR LA PEAU: Aucune

CONTACT OCULAIRE: Aucune

INHALATION: À des concentrations assez fortes pour empêcher un apport suffisant d'oxygène aux poumons, l'inhalation de ce mélange peut entraîner des vertiges et des difficultés respiratoires dues au manque d'air. La teneur en oxygène devrait rester supérieure à 18% molaire à la pression atmosphérique normale.

La libération d'une grande quantité de ce mélange dans un espace confiné peut déplacer l'oxygène de l'air nécessaire à l'entretien de la vie.

INGESTION: Aucune

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË: Le méthane et l'argon sont biologiquement inactifs et essentiellement non toxiques; leur principal effet est de priver les poumons d'une quantité suffisante d'oxygène.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: Aucune

LIMITES DE L'EXPOSITION: Voir Inhalation, ci-dessus.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE: Aucune

SENSIBILISATION AU PRODUIT: Aucune

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Aucune

TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ: Aucune

PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES: Aucun produit

2153

MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL: Lunettes de sécurité, chaussures de sécurité, gants de palstique ou caoutchouc.

CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES: Ce mélange n'est pas corrosif par lui-même et peut être utilisé avec la plupart des métaux courants en absence d'eau liquide.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:

ÉVACUER TOUT LE PERSONNEL DE LA ZONE CONTAMINÉE.

Utiliser l'équipement de protection approprié. Si la fuite provient de l'équipement de l'utilisateur, s'assurer de purger les canalisations avec un gaz inerte avant d'effectuer toute réparation. Si la fuite provient d'un récipient ou du robinet d'un récipient, prévenir l'établissement d'MEGS Inc. le plus proche.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: Ne pas essayer d'éliminer des quantités résiduelles ou inutilisées. Retourner à MEGS Inc., qui se chargera de l'élimination des résidus, les bouteilles d'origine convenablement étiquetées, avec les bouchons des robinets bien fixés et les chapeaux protecteurs en place. En cas d'urgence, s'adresser à l'établissement d'MEGS Inc. le plus proche.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION: UTILISER UNIQUEMENT DANS DES ENDROITS BIEN VENTILÉS. Le chapeau de bouteille doit rester en place tant que la bouteille n'est pas fixée solidement pour relier la sortie du robinet au point d'utilisation. Ne pas traîner, faire glisser ni rouler horizontalement les bouteilles. Transporter les bouteilles au moyen d'un chariot adéquat. Intercaler un détendeur entre les bouteilles et les circuits ou les matériels de pression inférieure. Ne jamais chauffer une bouteille dans le but d'augmenter le taux de soutirage du produit. Afin d'éviter les risques de retour de gaz dans une bouteille, monter un clapet antiretour ou un piège sur le circuit de soutirage. Ne pas toucher inutilement au dispositif de sécurité (robinet). Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE: Protéger les bouteilles de tout dommage en les rangeant dans un endroit frais, sec, bien ventilé, construit avec des matériaux incombustibles et à bonne distance des zones de grande circulation et des sorties de secours. Ne pas laisser la température dépasser 52 degrés Celsius dans le local d'entreposage. Retenir fermement les bouteilles à la verticale pour les empêcher de tomber ou d'être renversées. Séparer les bouteilles vides des pleines. Adopter la méthode d'inventaire premier entré - premier sorti, pour éviter que les bouteilles pleines ne restent pas stockées trop longtemps.

CLASSIFICATION TMD: 2.1

CLASSIFICATION SIMDUT: A, B

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION: Toujours arrimer solidement les bouteilles à la verticale pour les transporter. Ne JAMAIS transporter de bouteilles dans des coffres ou des habitacles de véhicule, des fourgonnettes ou des cabines de camion. Les transporter solidement arrimées sur les camions à plate-forme ou sur les camionnettes à plateau découvert.

2153

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER : IL EST ESSENTIEL DE PRODIGUER TRÈS RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX DANS TOUS LES CAS DE SUREXPOSITION À CE MÉLANGE. TOUT SECOURISTE DOIT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

INHALATION : En cas d'inhalation, toute personne encore consciente doit être éloignée de la zone contaminée pour qu'elle puisse respirer de l'air frais. La rapidité d'intervention est primordiale. Toute personne évanouie doit être transportée hors de la zone contaminée et recevoir la respiration artificielle, ainsi qu'un supplément d'oxygène. Placer la personne de façon que les vomissures n'obstruent pas les voies respiratoires. Les autres soins devraient être prodigués en fonction des symptômes et des besoins.

CONTACT AVEC LES YEUX : Sans objet

CONTACT AVEC LA PEAU : Sans objet

2153

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION
--

PRÉPARÉE PAR : Service sécurité

DATE PRÉPARÉE : 09/01/1999

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION : 07/22/2005

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, MEGS INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.